



Photo Paul Pelletier



MUNICIPALITÉ
**NOTRE-DAME
DU-PORTAGE**



MOT DU CONSEIL

Par Silvie Côté, conseillère

Pour commencer, laissez-moi remercier les résidents et amis d'avoir été si nombreux à répondre positivement à notre invitation au souper spaghetti lors du Défi plein air. Une belle journée d'activités qui s'est terminée par des sourires et des be-dons ronds.

Si nous continuons dans les dossiers loisirs, j'annonce que plusieurs employés estivaux ayant travaillé l'an dernier à la piscine et au camp de jour reviendront cet été. Nous sommes heureux de les accueillir à nouveau. Les postes à combler sont maintenant annoncés. Partagez-les dans vos réseaux, notre municipalité est un lieu magique pour un emploi étudiant.

L'assemblée générale annuelle de la Corporation portageoise de développement aura lieu le **samedi 22 avril prochain à 10 h** à la salle Gilles-Moreau. Plusieurs postes seront disponibles sur le conseil d'administration.

Le coût de la collecte des ordures a augmenté considérablement cette année. Il est important de se rappeler que la seule façon de limiter les augmentations, c'est de développer de bonnes habitudes : COMPOSTER et RECYCLER. Réduire le poids du bac noir, s'avère une pratique écologique et payante pour tous.

Bonne journée internationale des femmes,

Silvie Côté, conseillère

FAIS PARTIE DE L'ÉQUIPE ESTIVALE



- Responsable camp de jour/piscine
- Animateur camp de jour
- Sauveteur /assistant- sauveteur

Info : 418 862-9163, poste 225

DÉFI PLEIN AIR 2023



À l'année prochaine

SÉANCE DU CONSEIL : 13 MARS À 19H30

La séance sera précédée d'une consultation publique à 19 h.

Les points suivants seront abordés :

- Adoption du Règlement de concordance no 2023-01-436 modifiant le règlement de zonage;
- Adoption du projet de règlement 2023-03-437 modifiant le Plan d'urbanisme;
- Adoption du projet de règlement 2023-04-438 modifiant le règlement de zonage;
- Adoption du projet de règlement no 2023-05-439 ayant pour objet de modifier le règlement de lotissement conformément et simultanément à la modification du plan d'urbanisme.

AVIS DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le Conseil municipal aura à statuer sur deux demandes de dérogation mineure lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le 3 avril 2023 à 19 h 30 à la salle Gilles-Moreau, 200 côte de la Mer à Notre-Dame-du-Portage. Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le Conseil relativement à celles-ci, ou encore, peut se faire entendre en transmettant préalablement ses commentaires par courriel à directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca.

La première demande de dérogation mineure consiste à rendre constructible, pour l'implantation d'une habitation, le lot 4 530 803 du cadastre du Québec, malgré le fait que la largeur du lot soit inférieure à 50 mètres, soit la largeur minimale requise au tableau 4.2 de la sous-section 4.4.1 du règlement de lotissement numéro 2021-08-422. Le lot possède plutôt une largeur (frontage) à la rue de 48,91 mètres. Quant à la superficie du lot, celle-ci est conforme à la réglementation en s'élevant à 4 245,90 mètres carrés. Le lot est situé au sud de la route de la Montagne, entre les numéros civiques 346 et 350.

La seconde demande vise à autoriser la construction d'une piscine creusée empiétant dans la cour avant de la résidence située au 720 route du Fleuve, allant ainsi à l'encontre des dispositions du tableau 7.1 de l'article 7.2.1.2 du règlement de zonage numéro 2021-08-421. L'empiètement demandé dans la cour avant est de 4,0 mètres.

Donné à Notre-Dame-du-Portage, ce 8 mars 2023.

Line Petitclerc
Directrice générale et greffière-trésorière
418 862-9163, poste 222
directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca



Voulez-vous votre compte de taxe par courriel au début de l'année? Si oui, envoyez un courriel à : reception@notre-dame-du-portage.ca.

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC SOI

**VOUS ÊTES CORDIALEMENT INVITÉ
AU DINER DE L'ENVOL DES AÎNÉS**

QUAND : Jeudi 30 mars à midi

OÙ : Chalet des sports, 200 côte de la Mer

COÛT : 8 \$ repas et conférence (payable sur place en argent)

RÉSERVATION : 418 862-9163, poste 221

Besoin de transport? Mentionnez-le lors de votre réservation.

Conférence : **PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC SOI**



HABILETÉS EN HOCKEY, UN SUCCÈS!

Un beau succès dans l'organisation des ateliers d'habiletés en hockey.

Neuf jeunes de notre municipalité ont participé aux ateliers. Ils ont appris et développé différentes habiletés.



Un énorme merci aux deux instructeurs des Albatros (Nathan et Charles) et aux parents qui ont collaboré aux ateliers.

PLASTIQUE SOUPLE-PELLICULE D'EMBALLAGE

Les emballages plastique ne sont pas tous recyclables. Pour savoir s'ils vont dans le **bac bleu** : vous prenez le sac ou l'emballage et tentez de l'étirer en poussant au travers avec votre pouce.



Si le **plastique s'étire aisément**, cela signifie qu'il se recycle. Dans le cas contraire, il va à la poubelle.

Source : Régie de récupération de l'Estrie

MERCI À DIANE ET ONIL

La municipalité tient à souligner la solidarité communautaire dont ont fait preuve deux citoyens portageois, **ONIL CHARTIER** et **DIANE HARRISON**, lors de l'incendie du 516 la route du Fleuve.



DÉTECTEUR DE FUMÉE

LE MEILLEUR MOYEN DE SAUVER VOTRE VIE ET CELLE DE VOS PROCHES



L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies. Vérifiez régulièrement son fonctionnement, qu'il soit à pile ou électrique. **Installer des avertisseurs dans chaque chambre ainsi qu'à chaque étage.**

Remplacez périodiquement la pile ou utilisez, si possible, une pile longue durée comme une pile au lithium.

Ne retirez jamais la pile de l'avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche de sourdine de l'appareil.

Tout avertisseur de fumée même électrique doit **être remplacé dix (10) ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier.** Si aucune date de fabrication n'est indiquée, l'avertisseur de fumée doit être remplacé sans délai (Source : Code de sécurité du Québec (CBCS)).

**NOUS AVANÇONS L'HEURE LE 12 MARS
PROFITEZ-EN POUR VÉRIFIER
VOS DÉTECTEURS DE FUMÉE.**



PATRIMOINE ET CULTURE

CAFÉ-RENCONTRE-AVENTURES

Patrimoine et Culture du Portage vous propose une autre belle rencontre : Venez voyager avec **Line Petitclerc au Cap, Afrique du Sud.**



Tout en sirotant un café, la rencontre aura lieu le dimanche 26 mars à 14 h, dans la sacristie de l'église de Notre-Dame-du-Portage. Entrée gratuite. Pour information : 418-862-3995.

Suzette de Rome, pour Patrimoine et Culture

CAFÉ LUDO

LES CAFÉ-LUDO sont là pour vous!

Prendre un temps pour soi, pour sociabiliser, échanger, être créatif, garder la forme et bien vieillir.

QUAND : lundi 27 mars de 13h 30 à 15h 30

OÙ : Chalet des sport au 200, côte de la Mer

INFO : Pierre-Hugues Dion 418 862-2333

FLEURIR LE VILLAGE

Encore cette année, la municipalité donne un coup de pouce pour embellir notre beau village.

Des jardinières seront installées à différents endroits sur le territoire. La municipalité propose à ses citoyen-nes qui ont un espace à la vue de la route la possibilité de se procurer une jardinière à 50% du prix réel, soit à 40 \$, préparée et livrée à votre porte.

Vous devrez seulement vous engager à l'arroser et l'entretenir tout l'été. **Maximum de 2 jardinières par propriété.** Si vous êtes intéressé, contactez-nous avant le 30 mars par courriel : reception@notre-dame-duportage.ca ou 418 862-9163, poste 221. Faites vite! La quantité est limitée.



CHRONIQUE CCU : PERMIS DE CONSTRUCTION

Vous voulez construire-agrandir-rénover votre maison-garage-cabanon? **Ça vous prend un permis de construction.**

Demandez-le directement en ligne sur le site Internet de la municipalité à <http://municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca/> en cliquant sur le lien « **Demande de permis** » en haut à droite sur la page d'accueil. Votre demande sera reçue et analysée par Stéphanie Cyr-Massé, membre de l'équipe d'inspection de la MRC de Rivière-du-Loup avec qui la municipalité a un contrat de services.

Stéphanie donnera réponse à plusieurs types de demandes. Cependant, si vous demeurez sur la route du Fleuve, la rue de la Colline, la côte de l'Église ou dans certaines maisons sur la route de la Montagne, vous êtes soumis à un règlement particulier, celui sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Ce règlement vise à préserver le caractère patrimonial particulier de notre village.

Votre demande, ainsi que les demandes de dérogations mineures, seront analysées par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), en fonction de critères particuliers.

Vous voulez en apprendre plus, savoir si votre projet cadre avec les normes réglementaires, contactez Stéphanie Cyr-Massé, inspectrice en bâtiment et environnement.

Bonne chance dans vos projets!
Michel Samson pour le CCU



MARS 2023

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13 CM CCU	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26 Afrique	27	28	29	30	31	

AVRIL 2023

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
						1
2	3 CM	4	5	6	7	8
9	10 CCU	11	12	13	14	15
16 Thaïlande	17	18	19	20	21	22
23 Sahara	24	25	26	27	28	29

Ordures ménagères



Bibliothèque

Matières recyclables



Conseil municipal

Matières organiques



Dépôt des demandes

Café-rencontre aventure: 26 mars, 16, 23 avril

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

560, route de la Montagne

Notre-Dame-Du-Portage (Québec) G0L 1Y0

Tél. : 418 862-9163 Fax. : 418 862-5240



municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca

Municipalité Notre Dame du Portage

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

(édifice municipal, 560, route de la Montagne)

Mardi de 13 h à 14 h

Samedi de 10 h 30 à 12 h

Pour demander un titre précis :

- par courriel à biblio.portage@crsbp.net ;
- par téléphone au 418 862-9163, poste 260 ou poste 221 à la réception de la municipalité durant les heures d'ouverture du bureau municipal.

Madeline Lepage, responsable : 418 862-4670

NOUVEAUX LIVRES

- Le caméléon: mémoires d'un agent de FBI infiltré** de Marc Ruskin
- Immortel** de J.R. Dos Santos
- Ce qui est tu** de Caroline Dawson
- Les poules des prairies partent en tournée** de Dawn Dumont
- Kagwanak, le sort des amants de pierre** de Mélanie Belliveau-Roy
- Amour et autres obsessions** de Liane Moriarty.



HORAIRE

BUREAU MUNICIPAL

LUNDI, MERCREDI et JEUDI
de 8 h 30 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

MARDI FERMÉ AU PUBLIC
VENDREDI 8 h 30 à midi

RÉPERTOIRE MUNICIPAL 418 862-9163

Directrice générale/greffière-trésorière, Line Petitclerc	p. 222
Greffière-trésorière adjointe, Nadine Caron	p. 224
Secrétaire-réceptionniste, commis-comptable, Rachel Bolduc	p. 221
Adjointe administrative et aux communications, Lise Lavoie	p. 229
Inspectrice municipale, Stéphanie Cyr-Massé	p. 223
Coord. entretien, parcs, bâtiments, voirie, Fernand Dumont	p. 227
Coord. projets, parcs, bâtiments, voirie, Keven Desjardins	p. 235
Coord. aménagement, urbanisme et dév. Benoit Rheault	p. 233
Loisirs, culture et vie communautaire, Alexis Malo-Leroux	p. 225
Bibliothèque, Madeline Lepage	p. 260
Chalet des sports	418 605-9252



Bureau de poste :
512, route du Fleuve

418 860-2385